

## Époux ou Père

Prénoms Stéphane

Nom TONNEAU

Né le 23 Février 1977

à heures

à LE CREUSET  
(Saône - et - Loire)  
de<sup>(1)</sup> Maurice TONNEAU

et de<sup>(1)</sup> Sandrine Olga TENTONI

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le<sup>(2)</sup>

Mentions marginales<sup>(3)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau<sup>(2)</sup>

## Épouse ou Mère

Prénoms Laurence Stéphanie

Nom THIRIONET

Née le 16 Juin 1976

à heures

à VITRY-SUR-SEINE  
(Val-de-Marne)  
de<sup>(1)</sup> Luc THIRIONET

et de<sup>(1)</sup> Jeannine Antoinette ASENSIO

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le<sup>(2)</sup>

Mentions marginales<sup>(3)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau<sup>(2)</sup>

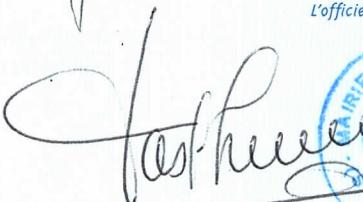
Mariage célébré à Pontault-Combault (Seine - et - Marne)  
le 09 Juillet 2011 à 16 heures 00  
Les futurs époux ont déclaré<sup>(4)</sup> qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 92

Mentions marginales<sup>(3)</sup>

le 09 Juillet 2011

L'officier de l'état civil  
Sceau


(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le ..... par maître ..... notaire à ..... ».

## Époux ou Père

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

## Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(1)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

## Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

1364

Le 21 juillet 2006

à 05 heures 56

est né(e) Lucas TONNEAU

du sexe masculin

à Saint Maurice  
(Val-de-Marne)

reconnu(e)<sup>(2)</sup> le 24 juillet 2006 à  
Saint Maurice (Val-de-Marne)

par<sup>(3)</sup> le père

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(4)</sup>

17 septembre 2011

L'Officier de l'état civil  
Sceau  
par délégation



Aurélie HELGEN

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales<sup>(4)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun). »  
(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».  
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

## Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 1825

Le 07 octobre 2009  
à 07 heures 59  
est né(e) (1) Léana TONNEAU

du sexe féminin à Saint-Denis  
(Val-de-Marne)  
reconnu(e) (2) le 08 octobre 2009 à  
Saint-Denis (Val-de-Marne)  
par (3) le père

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales (4)

14 septembre 2011  
L'Officier de l'état civil  
par délégation  
Sceau



Aurélie HELGEN

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales (4)

L'Officier de l'état civil  
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ». (2) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances(s).

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

## Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_ heures  
est né(e) (1) \_\_\_\_\_

du sexe \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

reconnu(e) (2) \_\_\_\_\_

par (3) \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales (4)

L'Officier de l'état civil  
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Délivré conforme aux registres, le  
Mentions marginales (4)

L'Officier de l'état civil  
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ». (2) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.